



Industrielle, économique, intéressement, impacts pour les salariés...

Grippe Aviaire :

Plusieurs sites de LDC sont fortement impactés puisqu'il n'y a plus de poulets (Ils sont abattus dans les élevages) et il n'y aura pas de mise en couveuse avant 6 semaines !

Les salariés ne sont pas au chômage partiel car il y a trop de précarité dans les usines (CDD & Intérimaires). Les salariés doivent poser leurs congés, leurs heures de modulation... alors que la précarité est le résultat des décisions patronales ! Ceci dure depuis plusieurs années, et les perdants sont encore les salariés car les actionnaires, eux, perçoivent leurs dividendes chaque année !

Des négociations sont en cours À LDC pour faire un accord "APLD"
(Activité Partielle de Longue Durée).

Mais tous les salariés ne rentrent pas dans cet accord car l'horaire de travail du salarié placé en activité partielle longue durée peut être réduit dans la limite de 40 % de la durée légale (soit 14 heures par semaine) sur la durée totale de l'accord. Ce qui exclut certains salariés d'un tel dispositif !

LDC Bourgogne annule des commandes par manque de poulets, et dans le même temps, le groupe a décidé que LDC Bourgogne & Sablé vont fournir 50 000 poulets sur le site d'Arrivé.

La CGT ne trouve rien d'anormal à nous soutenir entre entreprises du groupe, mais là où c'est anormal, c'est quand la Direction va néanmoins pénaliser les salariés sur l'Intéressement !

Au prétexte que le site n'est pas bénéficiaire !

Pour la CGT, si un accord APLD est négocié à LDC :

- Il doit améliorer la loi (sinon il n'y en a pas besoin)
- Et il doit protéger "tous" les salariés du groupe sans exception !

La mise en concurrence des salariés entre "Unités Autonomes de Productions" (usines) n'a qu'un seul objectif :
Améliorer la productivité des salariés pour en tirer plus de profits à remonter aux actionnaires !

Et l'entreprise y consacre des moyens importants !

En 2016, LDC Bourgogne avait déjà pris l'entreprise "ProAction" (appelés aussi les canadiens) payés à l'époque 500 000 €.

Le résultat a été catastrophique !

C'est ce qui s'appelle le "Lean Management" !

Une méthode patronale "mondiale" à décliner concrètement dans chaque entreprise en fonction de son activité et ses spécificités.

Le projet d'investissement qui a suivi était en fait un Plan de restructuration lamentable !

Il y a eu des suppressions d'effectifs importantes ! Tout s'est dégradé !

La Direction aurait eu tout intérêt à écouter les représentants du personnel CGT, et l'argent dépensé chez ProAction aurait pu servir à améliorer les conditions de travail des salariés tout en améliorant la productivité actuelle !!!

Les services ont été cloisonnés !

Les salariés ne connaissent plus le process de travail dans sa globalité, ce qui amène à des choix catastrophiques pouvant amener l'entreprise à sa perte !

LDC Bourgogne, qui en a tiré toutes les leçons, vient donc de reprendre "Pro Action" (dont le tarif a dû subir l'inflation).

Donc, au final, LDC va dépenser (500 000 € en 2016 et combien en 2022 ?) pour continuer à dégrader notre entreprise !

Les élus du Personnel ont pourtant des moyens pour obtenir les informations et agir concrètement :

Exemple vendredi 18 mars matin, il y avait (à la demande des seuls élus CGT) réunion de CSE "Extraordinaire" sur la restructuration du pôle Sud est, avec un projet intitulé "Régate" qui modifie l'organisation des bureaux à LDC Bourgogne et les autres sites du pôle !

La Direction nous annonce tranquillement au hasard d'une conversation la création d'une "maison mère" du pôle Sud Est, et lorsque la CGT pose des questions : la Direction est incapable d'y répondre ! (*Qu'un directeur refuse de répondre à de telles questions à un CSE Extraordinaire sur le sujet constitue une entrave*).

Et le secrétaire du CSE (élu des salariés sous l'étiquette syndicale CFE-CGC) n'appuie pas les questions posées ! N'insiste pas pour que la direction y réponde !

Et pire, il ne met pas les questions posées par les élus CGT le 18 février 2022 dans l'Ordre du Jour qu'il établit conjointement avec le Président (directeur) et nous dit qu'il ne les mettra pas non plus au Compte-rendu !

Toutes les questions posées sont à retrouver sur le Blog CGT à la rubrique questions CSE

 Souvenez-vous... 

(et consultez le Blog CGT si besoin pour retrouver les questions sur le plan de restructuration)

Une première restructuration a eu lieu, elle concernait l'usine.

La 2^{ème} arrive et cette fois dans les bureaux !

Et encore une fois, seule la CGT a demandé une réunion de CSE Extraordinaire sur le sujet avec des pages de questions auxquelles il n'y a pas de réponses !

Et le CSE ne fait rien !

Alors oui les élus CGT sont en colère en réunion car ils ont marre du mépris de la Direction, mais aussi des autres élus !

Les élus du personnel ont pourtant des outils pour les aider !

Ils ont le CSE, cette "Instance" composée de "tous les élus".

Le CSE dispose d'un budget de fonctionnement !

Le CSE a la possibilité de désigner un "expert-comptable" pour aller fouiller dans les comptes de l'entreprise. Cela permet d'aller découvrir les intentions cachées de l'employeur, afin de mieux connaître les comptes et surtout de permettre aux élus de faire des contrepropositions allant dans le sens des intérêts des salariés !

Là encore, seuls les élus CGT, veulent prendre un expert-comptable & désigner le cabinet "Alter" pour les aider dans leur mission de représentant du personnel (et non leur mission de "Représentant de la Direction" comme le sont les autres élus).

Le CSE a la possibilité de désigner un "expert" sur les Conditions de Travail pour éviter que la Direction n'impose seule ses choix "à but purement financiers" et ne dégrade les conditions de travail, donc la santé physique et mentale des salariés !

Que fait donc le CSE ??? Rien !

Pourquoi ? Parce qu'il fonctionne à la majorité de ses membres, donc les élus CGT qui sont minoritaires en nombre ne peuvent rien faire sans que d'autres élus ne se joignent à eux pour voter !

Et malheureusement (pour les salariés) les autres élus font l'Union Sacrée contre les élus CGT !!!
Quoi que ce soit que dise ou propose la CGT, les autres sont contre !

Et pire, les autres élus sont en train de dilapider le budget de Fonctionnement du CSE en dépenses inutiles et largement trop chères ! (2 ordinateurs à 5 000 € ; meubles pour le local à plus de 10 000 €, etc...)

Et pendant que les autres élus gaspillent l'argent du CSE et ne mènent aucune activité, la direction est en train de couler l'entreprise !!!

De couler "notre" entreprise à nous les salariés qui l'avons fait prospérer et devenir ce qu'elle est ! Car oui, c'est bien grâce à notre travail que l'entreprise est devenue ce qu'elle est aujourd'hui !

Et ce sont bien les directions actuelles (Directions "Financières" et non "Industrielles") **qui sont en train de la couler en prenant des décisions absurdes et incohérentes !** (la recherche du profit immédiat à remonter aux actionnaires passe avant les choix industriels à long terme)

Dernier exemple remonté en CSE le 14 mars (*où le Directeur a soi-disant découvert le problème !?*)

- LDC manque de poulets => décision d'arrêter les promotions !
- Service GMS : Manque de barquettes "2 escalopes poids fixe 300g" => Le service commerce demande alors d'envoyer à la place des barquettes "3 escalopes poids variable" à la place.
- Alerte des salariés de la GMS => Les barquettes font plus de 700 g au lieu de 300 g
- Incompréhension générale... => Les salariés refusant de couler l'entreprise ont exigé de l'encadrement qu'il agisse et règle le problème immédiatement ! (*Et nous ne citons que cet exemple parmi d'autres*)

En fait, comme les salariés sont cloisonnés et ne connaissent pas le process complet de l'usine, un salarié (*sûrement de bonne foi*) a fait le calcul simple : reconditionner coûte trop cher ; 2 escalopes à 300 g = 150 g l'escalope, si j'en mets 3, la barquette fait 450 g... donc geste commercial envers le client.

Mais non ! raté ! l'usine ne fonctionne pas comme ça ! Car maintenant, il y a une machine automatique qui découpe, pèse et trie les escalopes !

Donc, en changeant le nombre d'escalopes, cela a aussi changé l'article, et du coup, les escalopes mises par 3 étaient plus grosses, et au final l'entreprise expédiait des barquettes de plus de 700 g de poulet en poids fixe 300g au prix de barquettes à 300g !

Résultat :

Manque de produits l'après-midi avec annulation de commandes et 50 % de marchandise donnée !

Comment l'entreprise peut-elle être viable en étant gérée ainsi ???

Certes, tout le monde sait que l'intelligence n'a rien à voir avec le niveau d'étude...

Mais nos dirigeants

(ceux qui prennent les décisions au niveau du groupe, du pôle, du site...)

ils ont été recrutés comment ?

Sur la base de quelles compétences ?

Car même les ouvriers ont été choqués et outrés de voir ça !!!

Voilà concrètement ce que dénoncent régulièrement vos élus CGT en réunion de CSE, en réunion de négociation...

Et aussi et surtout par tracts, car les élus CGT n'oublient que ce sont les salariés qui les ont élus, et que c'est aux salariés qu'ils doivent rendre des comptes !

Pour les salariés : Les conséquences sont importantes !

- **Mauvais résultats du site** => Déficitaire et la direction demande plus d'efforts aux mêmes : les salariés
- **Travail incohérent** => démotivant et dégradation des Conditions de Travail : des salariés !
- **Intéressement** => à la baisse ou à zéro !

La véritable question à se poser est donc : "Pour qui" roulent les autres syndicats ?

- **Eux qui ne posent aucune question ?** Eux qui refusent toujours la désignation d'un expert ?
- **Eux qui boivent aveuglément** les paroles de la direction et les répètent sans la moindre vérification, sans la moindre analyse !
- **Eux qui** ne font rien et qui détruisent le travail des autres ?

Quels intérêts défendent-ils ? Les leurs ? Ceux de la Direction ? Ceux des salariés ?

Car sans un vote majoritaire des membres du CSE : les élus CGT ne peuvent pas, à eux seuls, désigner et missionner un expert pour vous protéger !

(Vos "Emplois", vos "Conditions de travail", vos "Salaires", vos "Primes", Etc...)

Quels intérêts ont-ils donc à faire cela ?

La CGT écoute les salariés, leurs problèmes au travail, leurs demandes pour améliorer leur travail, ce qui permet à ses élus de faire des propositions dans le seul intérêt des salariés et de la pérennité de notre entreprise, car nos emplois sont liés à la bonne tenue de notre entreprise !

**Il est possible aujourd'hui que les salariés travaillent dans de meilleures conditions, tout en améliorant la productivité sans travailler plus !
Juste en travaillant mieux !**

Il n'y a pas besoin de payer des centaines de milliers d'€ une entreprise extérieure. Il suffit juste d'écouter les représentants du personnel CGT.

Vous vous rendez compte de tout ce gaspillage d'argent, de temps, de marchandise...

Comment nous pourrions travailler mieux et plus efficacement si nous étions gérés autrement ?

Ce qui nous amène à la question de l'Intéressement. Comme d'habitude... d'ici peu la direction va demander aux élus CSE de se prononcer sur le prochain accord Intéressement. **En mettant la pression si le CSE ne dit pas "oui"...** Tout en n'apportant pas les éléments de réponses à nos questions... gagnant ainsi la validation des autres élus CSE !

Pour la CGT, il est impossible de se prononcer sur l'accord Intéressement pour plusieurs raisons !

- 1) **Le CSE n'est pas une instance de négociation !** le CSE est informé et consulté (Oui / Non / Abstention)
- 2) **Nous ne pouvons pas connaître les résultats du pôle** (périmètre de l'accord) donc :
 - a. Comment savoir si l'accord est bon pour les salariés ?
 - b. Comment savoir si telle ou telle entreprise du pôle doit entrer dans l'accord ?
- 3) **Sans expert**, nous ne pouvons que faire confiance à la Direction (*Les élus CGT ne peuvent pas !*)

Voilà la différence entre la CGT et les autres syndicats ! à vous de juger ! Pour le moment, les élus CGT minoritaires en nombre n'ont pas la possibilité d'agir avec les outils du CSE !